

Conseil Municipal du 3 février 2010

Note de présentation du Compte administratif 2009

Renaud Sarrabezolles
Adjoint aux finances

Pour mémoire, le présent compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville au cours de l'année 2009. Il doit être présenté au conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice.

Ce compte permet de contrôler l'exécution du budget de l'année 2009 et donc de vérifier que les dépenses et recettes prévues au budget primitif 2009 ainsi qu'au travers des décisions modificatives adoptées au cours de l'année écoulée sont conformes à celles qui ont été réalisées. Parallèlement, M. le Trésorier de Brest Banlieue, chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par M. le Maire, a élaboré le compte de gestion qui concorde exactement avec le compte administratif.

Le Compte Administratif 2009 de la Ville du Relecq-Kerhuon est le reflet des décisions et des choix politiques de la municipalité. Ce compte est également impacté par un contexte économique général et par des éléments contextuels locaux.

Tout d'abord, La balance générale fait apparaître le résultat global excédentaire de l'exercice de **452 366 EUR**.

Ce résultat est en nette progression, +6,1% par rapport au résultat 2008.

	Dépenses Réalisations + Résultat reporté	Recettes Réalisations + Résultat reporté	Résultat		Restes à réaliser		Résultat global	
			Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Section Investissement	2 478 670,14 €	2 204 613,72 €	274 056,52 €		1 022 064,18 €	163 450,00 €	1 132 670,55 €	
Section Fonctionnement	7 029 916,32 €	8 614 953,23 €		1 585 036,91 €				1 585 036,91 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE				1 310 980,49 €	858 614,13 €	RESULTAT GLOBAL		452 366,36 €

Dans la situation économique de 2009, ce résultat global est très satisfaisant.

I - La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à **6 701 822 €** et sont en augmentation de 124 934 €, soit plus 1,92% par rapport à 2008.

➤ **Les charges à caractère général, dans lesquelles nous retrouvons les services extérieurs et les impôts que nous payons ont augmenté de 15 444 € (+1,18%) :**

Malgré une augmentation substantielle de certains postes qui résulte des choix politiques de la municipalité (aliments bio en restauration scolaire, entretien des bâtiments communaux, animation, jeunesse...), un maintien de notre action en faveur de la culture, du spectacle vivant et de l'animation dans notre ville, nous avons efficacement contenu ces dépenses. Il est à noter un impact favorable de l'audit des taxes foncières que nous avons initié.

➤ **Les charges de personnel augmentent de 275 649 € (+10,70%)**

Cette progression notable était non seulement prévue mais également anticipée. En effet, outre les revalorisations salariales de +0.8%, le glissement vieillesse technicité et la revalorisation de la valeur faciale des titres restaurant du personnel de 4 à 5 €, nous avons procédé à des embauches afin de renforcer les services de notre commune et répondre de manière plus adéquate aux besoins croissants de nos concitoyens (médiathécaire, adjoint administratif, agents techniques, atsem...).

➤ **Les autres charges de gestion courantes augmentent de 29 559 € (+2.30%)**

Les indemnités des élus ont été très sensiblement diminuées courant 2009 et l'ensemble des charges liées à l'exécution de leur mission par les élus a diminué de manière importante (-7 436 € par rapport à 2008). Je souligne également que la subvention versée au CCAS a augmenté de 11,63%, soit 12 500 EUR de plus par rapport à 2008.

➤ **Les intérêts de la dette diminuent de 45 245 € (- 28,70%)** du fait essentiellement du désendettement de la commune et de la baisse des taux variables en 2009. Pour mémoire, notre dette est constituée à 70% de prêts à taux fixes et à 30% de prêts à taux variables.

➤ **Le prélèvement au titre de la loi SRU est à 0 contre 39 290 € en 2008.**

Par nature de dépense, la part relative des dépenses réelles de fonctionnement sur le total des dépenses réelles de fonctionnement est la suivante :

Les charges à caractère général	23,20%
Les charges de personnel	41,80%
Les autres charges de gestion courante (dont attribution de compensation transfert de charges)	19,30%
Les charges financières	1,60 %
L'attribution de compensation (Reversement de fiscalité à BMO)	14,10 %

Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 8 131 851 €, elles sont en augmentation de 106 059 € par rapport aux recettes 2008.

Cette évolution des recettes tient compte de l'augmentation du produit des impôts et taxes (+ 168 429 €) qui compense la baisse importante des dotations et subventions qui se monte à 90 915 €. Je souligne également une amélioration des produits des prestations de service facturés par la ville qui génère une recette de + 75 913€. Les recettes des animations culturelles sont notamment très encourageantes.

La part relative des recettes 2009 en pourcentage des recettes réelles de fonctionnement) est la suivante :

Les atténuations de charge (remboursements de salaires)	2,00%
Les produits et services	7,70%
Les impôts et taxes représentent	63,00 % dont 57,50 % de fiscalité locale
Les dotations et participations	24,80 % dont 14,80 % de D G F
Les autres produits de gestion courante	1,00 %
Les produits exceptionnels	1,50 %

L'épargne nette (épargne brute - différence entre recettes de fonctionnement et dépenses de fonctionnement – de laquelle on soustrait le remboursement annuel des emprunts) s'élève à 853 752 € (en diminution de 10,9%).

Comme cela a été précisé en commission finances, notre épargne nette est directement impactée par le poids financier d'un contentieux salarial qui a été initié en 2007. Sans les dépenses liées à ce contentieux, les résultats seraient légèrement meilleurs en 2009 que ceux constatés en 2008.

Les Dépenses

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 879 878 €.

Parmi les opérations réalisées j'en cite quelques unes :

Aménagement de deux logements d'urgence
Acquisition du véhicule TPRM
Début des travaux de la nouvelle piste d'athlétisme
Nouveaux courts de tennis extérieurs
Travaux de réfection dans les écoles (sols, menuiseries extérieures...)
Installation des accès WIFI à l'Astrolabe et à la MMA Germain Bournot
Poursuite des études préparatoires en vue de la construction de la médiathèque

Les restes à réaliser s'élèvent à 1 022 064 €. Ils concernent pour leur plus grande part la piste d'athlétisme, les travaux de réfection de l'école Jean Moulin, l'acquisition d'un véhicule isotherme neuf et des vélos électriques et divers travaux plus mineurs en cours dans des bâtiments communaux.

Les recettes

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1 991 557 €.

Les restes à réaliser en recette s'élèvent à 163 450 €. Il s'agit de subventions pour les équipements sportifs réalisés ou en cours de réalisation d'une dotation pour des équipements informatiques à destination des écoles.

Conclusion

Le compte administratif 2009 est satisfaisant et témoigne de la bonne gestion des deniers publics par la majorité municipale.

M. Le Trésorier de Brest Banlieue a d'ailleurs lors de la commission finance qui a précédé ce conseil souligné la qualité des comptes 2009 et fait remarquer la bonne santé financière de la commune : la trésorerie abondante permettra à la ville de retarder le recours à l'emprunt.

Les résultats obtenus en 2009 nous permettent de poursuivre notre mandat sans renoncer à nos engagements vis-à-vis de la population, engagements au premier rang desquels nous trouvons la médiathèque. Ce projet va mobiliser dans les années à venir une partie importante de nos capacités d'investissement mais nous maintiendrons des capacités d'investissements suffisantes pour faire face aux besoins de la population dans les autres domaines.

Je vous remercie pour votre attention.